

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO ORANGE

CANICULE

DECLENCHEMENT du NIVEAU 3 «ALERTE CANICULE» DU PLAN DEPARTEMENTAL

Institutionnels : ARS – Base hélico SC – CODIS – COZ – Conseil Départemental – Conseil Régional - Croix-Rouge – DDCS – DIPAF – DDPP – DDSP – DDTM – UD-DIRECCTE – DREAL – DSDEN – EPSA – CORG – Météo France – Ports – Protection civile – Réseau sport – SAMU Bayonne – SAMU Pau – SPIP – SP Bayonne – SP Oloron – Toutes les communes du département

Opérateurs : ASF – EFS – ENEDIS – GRDF – La Poste – Orange – SNCF – Transports urbains

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn et Pays Basque – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio – RFM

Date : 22/07/2019	Heure : 17h50	N° : 1
-------------------	---------------	--------

Description de l'évènement

Début événement le 23/07/2019 à 8h00

Fin événement prévue le 24/07/2019 à 7h00 au moins

Qualification de l'évènement : Nouvel épisode caniculaire nécessitant une vigilance particulière, notamment pour les personnes sensibles ou exposée, et évolutif dans les prochains jours.

Les températures sont actuellement de l'ordre de 34 à 37 degrés, un peu moins au pied des Pyrénées et sur la côte.

Cet après-midi on va prendre 2 à 3 degrés. Cette nuit, le rafraîchissement sera tardif et lent. En fin de nuit, les températures seront de l'ordre de 20 à 24 degrés.

Demain après-midi les températures vont atteindre 40 à 43 degrés, un peu moins au pied des Pyrénées.

Mercredi, après une entrée d'air maritime nocturne, la chaleur devrait être un peu moins intense sur les départements ouest aquitains. Les températures minimales varieront entre 17 et 22 degrés et les maximales seront de l'ordre d'une trentaine de degrés sur le littoral, atteignant encore 34 à 37 dans l'intérieur d'ouest en est.

Compte tenu de ces informations, le préfet a décidé de déclencher le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule. A ce stade, le centre opérationnel départemental n'est pas activé.

Services : mettre en œuvre des mesures prévues par le plan départemental.

Maires : informer les CCAS, les personnes isolées, les responsables des centres de loisirs, les exploitants des campings, des aires naturelles situés sur votre commune ainsi que les organisateurs de grands rassemblements.

Conséquences : Le danger est plus grand pour les enfants, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées. Sportifs et personnes travaillant dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur (fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, confusion, convulsions et perte de connaissance).

Conseils de comportement : Adultes et enfants, buvez beaucoup d'eau. Personnes âgées, buvez 1.5L d'eau par jour et mangez normalement. Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h). Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers. Limitez vos activités physiques.

Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit. Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grande surface, cinéma...) deux à trois heures par jour. Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour (douche, bain, brumisateur, gant de toilette).

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de ce phénomène en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC